

Formulaire d'inscription au transport scolaire 2020 - 2021

Aide pour le transport scolaire des élèves handicapés financée par le Département de l'Hérault

NUMERO

Elève

Parents ou représentant légal

Nom _____

Nom _____

Prénom _____

Prénom _____

Date de naissance ____/____/____ Sexe : F M

Adresse _____

Aide Sociale à l'Enfance oui non

Si oui, complétez les éléments ci-dessous

Renseignements concernant la famille d'accueil :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal

Commune

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Code postal

Commune

Téléphone : _____ **obligatoire**

Adresse mail : _____

Cadre 1

Un avis de transport notifié par les services de la MPHH ou une carte d'invalidité est obligatoire

Voir au dos de ce formulaire

Le dossier d'inscription accompagné de l'avis de transport doit être renvoyé directement à
Hérault Transport Service des transports spécialisés
148 avenue du Professeur Viala - Parc Euromédecine 2 - CS34303 - 34193 Montpellier cedex 5

Scolarité de l'élève pour l'année en cours

Nom de l'établissement : _____

Commune de l'établissement : _____

Classe : Maternelle CP CE1 CE2 CM1 CM2 Précisez s'il s'agit d'une classe :
 6° 5° 4° 3° 2nd 1^{er} Terminale U.L.I.S.
 SES/SEGPA CAP Techno Autre : _____

Transport de l'élève

Cochez la case correspondante à la situation de l'élève

Elève externe ou demi pensionnaire Quotidien (1 aller retour / jour) Elève interne logé sur place Hebdomadaire (1 aller retour / semaine) Sorties anticipées (rythme scolaire adapté, visites médicales régulières) Joindre impérativement un justificatif

Cochez la ou les cases correspondant au mode de transport de l'élève :

Transports en commun¹ Véhicule 4 à 9 places  Véhicule adapté handicap moteur ADAT² SNCF

1 : joindre une photo d'identité avec nom et prénom inscrits au dos.

2 : ADAT : Allocation D'Aide au Transport par la famille (voir au dos), joindre une copie de la carte grise ainsi qu'un relevé d'identité bancaire.

Datez et signez votre formulaire

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées sur ce formulaire. J'atteste n'avoir rempli qu'un seul dossier par enfant pour l'année scolaire à venir.

Fait à :

Signature obligatoire :

Le :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la relation avec les usagers des transports en commun. Les destinataires des données sont Hérault Transport, ses membres et ses délégués pour l'organisation du transport. Conformément à la loi - informatique et libertés du 6 juillet 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service Accueil d'Hérault Transport dont l'adresse figure au dos de ce formulaire. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Afin de nous permettre de traiter au mieux votre inscription, merci de bien vouloir remplir votre formulaire correctement et d'y joindre toutes les pièces justificatives demandées.

Bien remplir son formulaire

- ✓ Ce dossier est traité informatiquement, veuillez le compléter en écrivant en MAJUSCULE.
- ✓ N'oubliez pas de joindre l'avis de transport de la MPH (ex MDPH).
- ✓ Pour les personnes concernées par l'ADAT, merci de joindre un RIB ainsi que la photocopie de la carte grise du véhicule.
- ✓ Pour les élèves concernés par le transport public, merci de joindre une photo d'identité avec le nom et prénom de l'élève au dos.
- ✓ Il est obligatoire de dater et signer votre formulaire.
- ✓ Ce dossier doit être envoyé directement à Hérault Transport, Service des Transports Spécialisés (voir adresse au bas de la page).

Attention ! Un dossier incomplet peut retarder l'inscription au transport scolaire.

Avis de transport notifié par la MPH 34

- ✓ Votre enfant dispose d'un avis de transport délivré par la MPH, voir dans le cadre 1 de ce formulaire, vous n'avez pas à fournir de justificatif d'avis d'imposition.
- ✓ Les droits de votre enfant ne sont plus valides, voir dans le cadre 1 de ce formulaire, vous devez prendre contact avec la MPH.
- ✓ Vous inscrivez votre enfant pour la 1ère fois au transport scolaire des élèves handicapés, vous devez contacter la MPH afin d'obtenir un avis de transport. Pour les élèves en ULIS vous pouvez transmettre ce formulaire sans attendre la notification MPH.
- ✓ Hérault Transport se réserve le droit de mettre en place le transport après réception de l'avis.

**La Maison des Personnes Handicapées de l'Hérault - Quartier Malbosc - 59 avenue de Fès - BP7353
34086 Montpellier cedex 4 - Téléphone : 04 67 67 69 30**

Le formulaire expliqué

Elève Remplir les cases Nom, Prénom et Date de naissance de l'élève.

Parents ou représentant légal A remplir par les parents ou toute personne ayant la charge de l'enfant. En mentionnant le numéro de téléphone, nous sommes en mesure de vous contacter plus rapidement afin de régler d'éventuelles difficultés liées à votre dossier d'inscription et avec votre adresse Mail, de vous informer de modifications de transport et/ou des événements exceptionnels (alerte orange, grève,...) le cas échéant.

Aide Sociale à l'Enfance (ASE) Si l'enfant relève de l'ASE, remplir la rubrique Famille d'accueil, elle nous permet de connaître le lieu de résidence de l'élève, indispensable pour calculer les droits de l'élève.

Scolarité de l'élève pour l'année en cours A compléter obligatoirement, après l'inscription de l'enfant au transport scolaire, Hérault Transport demandera directement à l'établissement scolaire une attestation d'inscription scolaire.

Transport de l'élève Cochez les cases correspondant à la situation et au mode de transport de l'élève.

ADAT Allocation D'Aide au Transport destinée aux familles transportant l'élève.

Etape 1 : calcul de la distance journalière

Kilomètres parcourus du domicile à l'établissement (aller retour) MULTIPLIÉS par 2 (matin et soir)

Etape 2 : calcul de l'indemnité journalière

Kilomètres parcourus par jour MULTIPLIÉS par 0,35 €* (* ce tarif pourra être révisé dans le courant de l'année scolaire)

Etape 3 : calcul de l'indemnité de votre ADAT mensuellement

Indemnité journalière MULTIPLIÉE par le nombre de jour d'école (un calendrier récapitulatif des jours de présence vous sera transmis périodiquement (4 fois par an). Nos services calculent le montant de l'allocation qui vous sera versée.

Vous désirez nous contacter

Standard :

Du lundi au vendredi - Tél 04 34 888 999

Transports spécialisés :

Du lundi, mercredi et vendredi matin - Tél 04 67 40 98 22

Vous désirez nous rencontrer

Pour retirer ou déposer des éléments du dossier :

Accueil Standard : Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Pour des renseignements spécifiques :

Accueil Transports spécialisés, ouvert au public le lundi, mercredi et vendredi matin de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h (ou sur RDV)

Nous faire parvenir votre dossier d'inscription

Par courrier à **Hérault Transport**

Service des transports spécialisés
148 avenue du Professeur Viala - Parc Euromédecine 2
CS34303- 34193 Montpellier cedex 5

Par Mail

transportspécialise@herault-transport.fr

Directement à l'accueil d'Hérault Transport

148 avenue du Professeur Viala - Parc Euromédecine 2
CS34303- 34193 Montpellier cedex 5